

Image not found or type unknown



Ordre de mission manquement employeur ?

Par **cecile59593636**, le **05/02/2018** à **12:13**

Bonjour,

Sous la convention syntec, il est écrit que l'ordre de mission est obligatoire. Puis je demandé un ordre de mission à mon employeur avec rétroaction ? pour les mois ou il a manqué à ses obligations?

Cordialement

Par **P.M.**, le **05/02/2018** à **12:42**

Bonjour,

Vous pourriez demander à l'employeur de régulariser la situation mais je ne sais pas ce que vous entendez par rétroaction car il risque de ne pas vous octroyer plus que ce que vous avez perçu dans l'ordre de mission...